

JEUNESSE | YAOUANKIZ

PROJET «SAINT-É CRAFT»

Dans le cadre de l'opération "On s'lance" mise en place par la CAF pour promouvoir les projets des jeunes et les aider à les réaliser, un groupe d'adolescents de l'Espace Jeunes a décidé de monter un projet "Saint-É Craft" qui s'inscrit dans ce dispositif départemental.

Avec l'aide des animateurs, les jeunes ont donc rédigé un dossier de présentation et de demande de subvention pour les accompagner dans leur projet. L'obtention d'une subvention et la participation de la commune leur ont permis d'investir dans de nouvelles tours d'ordinateurs, de louer un serveur dédié au projet et d'ouvrir des comptes-joueurs aux jeunes participants.

Le groupe a, ensuite, pu commencer à collecter les ressources nécessaires à la création virtuelle des principaux bâtiments de la commune de Saint-Évarzec. Cela leur a permis de reproduire la Mairie à partir de photographies prises sur place ou de Google Maps. Ce projet repose sur l'entraide et la mise en commun de ressources



virtuelles : les jeunes s'échangent compétences et techniques de jeu diverses.

Lors de la séance du 22 janvier dernier du Conseil Municipal, ils ont présenté le résultat de leur travail aux élus de la commune. Les jeunes ont réalisé une visite guidée et commentée de la place de la Mairie et de l'intérieur du bâtiment. Ils y ont également intégré des personnages :

une version du Maire et de ses adjoints qui se déplaçaient librement dans la Mairie. Pour conclure, les jeunes ont concocté une surprise en tirant un feu d'artifice virtuel au-dessus de la Mairie sur fond de Marseillaise. La prochaine étape du projet sera de continuer la numérisation des principaux bâtiments du centre-bourg. À suivre...

VIE ÉCONOMIQUE | BUHEZ ARMERZHEL

**CAROLE DAVID,
AIDE À DOMICILE EN
CHÈQUE EMPLOI SERVICE**

Carole David vous propose dans le cadre du Service à la Personne (50% en crédits d'impôts):

- du petit bricolage, de l'entretien terrasse, peinture,
- gardiennage animaux et maison,
- ménage, courses, pharmacie.
- jardinage, tonte, taille, potager.

Carole DAVID

6 chemin de Goarem Donn
29170 Saint-Évarzec
07 54 80 75 36



VIE COMMUNALE | BUHEZ AR GUMUN

CONCOURS COMMUNAL DES JARDINS FLEURIS

Le concours permet de mettre en valeur les jardins des habitants de Saint-Évarzec

Il est ouvert à tous et gratuit. Les personnes souhaitant participer peuvent s'inscrire en Mairie dans l'une des différentes catégories de cette édition : jardin visible de la rue, jardinet, aménagement paysager, talus, ferme, camping, commerce, entreprise ou bâtiment ouvert au public (Maison de l'Enfance, écoles...).

Vous vous sentez pousser l'âme d'un artiste aux mains vertes, rendez-vous au mois de mai !

Le jury viendra apprécier votre jardin le 28 mai prochain.

Lors de ce passage un lot sera offert à chaque personne inscrite.

Clôture des inscriptions en Mairie le samedi 14 mai.



“C’EST LA SEMAINE DU VÉLO” DU 11 AU 16 AVRIL 2016



L'idée :

En 2014, la commune de Saint-Évarzec a lancé l'opération « C'est la semaine du vélo ».

En 2015, l'association « Saint-Évarzec vélo animations », créée notamment pour organiser cet évènement, non seulement le reconduit mais l'enrichit. Une quinzaine d'adhérents prendra en charge l'ensemble des animations. Plusieurs associations participent au projet : le club cyclo (cyclotourisme), la section VTT de Saint-Évarzec, Moisson et Traditions, la Prévention routière. Nous avons récupéré des vélos usagés auxquels nous allons offrir une seconde vie. Ils serviront de décor sur l'ensemble de la commune.



L'objectif :

Nous souhaitons développer la pratique du vélo sur la commune pour de multiples raisons : ses bienfaits pour la santé, le côté convivial, l'aspect sportif, le développement durable...

La notion de partage de la route nous semble également importante à travers des initiatives visant à créer des relations de bon voisinage entre cyclistes et automobilistes.



Les actions :

Durant cette semaine nous voulons développer le « vélo/bus ». L'un des adhérents de notre association pratique déjà ce mode de déplacement dans son quartier et le proposera à l'ensemble des habitants de Saint-Évarzec. Nous envisageons une campagne de communication auprès des parents d'élèves comportant la diffusion de flyers et l'organisation de réunions. Une fiche résumant les principales règles de sécurité sera proposée à tous. Parallèlement la commune va expérimenter une « zone 30 » dans le centre bourg. Ce sera l'occasion d'évaluer le comportement des automobilistes. Nous avons, par ailleurs, pris contact avec la Prévention routière afin d'initier la population aux règles de circulation à vélo dans le cadre de l'opération « remise en selle! ».

Le but est d'inciter les habitants à prendre leur vélo plutôt que leur voiture. Les écoles seront associées à cette opération via les différentes manifestations prévues au cours de la semaine, mais aussi, indirectement, grâce au programme « remise en selle » qui mobilisera leurs parents et grands-parents.

Le programme du 11 au 16 avril

Du 11 au 16 : Exposition « économie des gestes qui comptent » à la Mairie.

Lundi 11 et Mardi 12 : Programme « remise en selle » en partenariat avec la Prévention routière.

Mercredi 13 : Tôt le matin, le cyclo club de Saint-Évarzec organise le **Tour du Finistère cyclotourisme** sur les traces du parcours des professionnels. Ouvert à tous.

Dans l'après-midi, le **“Vélo cinéma”** entre en scène. Il s'agit d'une séance de cinéma entièrement alimentée avec l'énergie des participants. Une dizaine d'adultes ou d'enfants pédalent sur des vélos générateurs, pour diffuser sur écran le film « Jour de fête » de Jacques Tati. Tout au long de la séance, les cyclistes-projectionnistes seront de formidables ambassadeurs. Leurs efforts conjugués seront visibles du public attendu à la halle des sports, entre 200 et 300 personnes. Nous envisageons d'organiser 2 séances : la première l'après-midi, la seconde le soir.



Jeudi 14 : A l'Agora, le témoignage de deux jeunes dont l'un est originaire de Saint-Évarzec. Ils ont fait **Quimper-Pékin à vélo**. Ils nous feront partager leur périple à travers un reportage diffusé pour la première fois dans la commune.

Vendredi 15 : Relais VTT inter-associations et inter-entreprises. Depuis quatre ans, ce relais par équipes de trois, rencontre un succès croissant. L'année dernière, les jeunes du VSQ ont rejoint la quinzaine d'équipe déjà engagée. Nous souhaiterions associer une ou plusieurs équipes handisports. Des contacts sont en cours. La remise des prix par le Maire est prévue en fin d'après-midi.

Dans le même temps, nous organisons un **marché** qui accueillera un loueur de vélo électrique. Nous comptons sur la présence de la Prévention routière, tout comme la présence de l'association Kernavélo nous paraît indispensable compte tenu du succès de l'atelier « réparation de vélo ».

Quant à la **soirée**, elle prendra une tonalité **orientale**, offrant des moments **conviviaux et festifs** pour finir la semaine en beauté.

À partir de 19h30, rendez-vous pour un repas / spectacle oriental, à la Halle des sports.

Au menu : couscous, dessert et danse. Tarif pour l'ensemble : 15 euros pour les adultes / 10 euros pour les enfants.



Réservation au magasin Rêves de Fleurs de Saint-Évarzec (règlement par chèque obligatoire) ou par mail à : soireeorientale2016@gmail.com

Samedi 16 : Départ du Tour du Finistère cycliste, course professionnelle internationale qualificative pour le Tour de France. C'est l'un des moments rares et précieux qu'attendent tous les fans de vélos pour approcher leurs idoles.

“Cet évènement comporte également une dimension de cohésion sociale et d'engagement citoyen. Tout au long de la semaine, nous sollicitons les bénévoles de nombreuses associations”.

Daniel Diligeart Président de l'association

“TOUR DU FINISTÈRE À LA MÉDIATHÈQUE”

A l'occasion du Tour du Finistère sur Saint-Évarzec, la Médiathèque de l'Agora vous propose une table thématique autour du cyclisme (documentaires, DVD, BD, ...) à consulter ou à emprunter.

Grand champion ou cycliste du dimanche, vous trouverez forcément pédale à votre pied !

CONCERT CHORALES

Dimanche 6 mars «Mille chœurs pour un regard»

Avant Scène accueillera deux chorales.

- **“Les Kanerien Ar mor”**, chorale Concarnoise réunissant une cinquantaine de choristes et qui revisite la chanson française en polyphonie (3 ou 4 voix) (J.Brel, J.J.Goldman, B.Lavilliers, Tryo...) dirigée par deux chefs de chœurs. Annick Mestre et Isabelle Daëron.

- **“A travers Chants”**, chorale d'une cinquantaine de choristes membres de l'Association des Quartiers du Corniguel à Quimper. Dirigée depuis octobre 2015 par G.Sevilla. Un répertoire classique et contemporain à 2 voix. Ce concert s'inscrit dans le programme national **“Mille Chœurs pour un regard”** au profit de l'**Association RETINA France** (Recherche médicale en ophtalmologie) reconnue d'utilité publique.



SPECTACLE POUR PETITS ET GRANDS

Samedi 12 Mars

« Dans'A bulle » de la Compagnie Syllabe
 Tout public à partir de 2 ans - durée : 30 min.
 Une bulle de savon, c'est tendre, brillant.
 S'envole en soufflant délicatement.
 Bulle douce, balle et bientôt ballon
 Aime voler et découvrir..
 Dans'A bulle est un spectacle très visuel et poétique entre jeux de mains, danse et bulles de savon. Mêlant bulles, danse et jonglage pour un moment d'émerveillement !



Du bonheur à partager avec les tout petits et les très grands.
 A 11h, Salle Culturelle de l'Agora

Tarif moins de 12 ans : 2€ / tarif plus de 12 ans : 6€

Réservation souhaitable auprès du Service Culturel :
 02 98 56 72 82 / 06 76 88 29 26 - service.culturel@saint-evarzec.com

DISCUSSION

Vendredi 18 mars

Echange avec Jean-Luc BUIS, peintre et auteur, autour des œuvres d'art du 20^e siècle. Plasticien, écrivain, anciens prof d'arts plastiques quimpérois, il interroge, par l'intermédiaire de la petite et de la grande Histoire, ce que l'on nomme couramment la mémoire, la mémoire de l'Homme, celle du monde, celle de l'art et la sienne propre.

Une présentation de son livre « Le dimanche vers cinq heures » sera proposée également.

Organisée par la Médiathèque de l'Agora et le Service Culturel
A 18h, Médiathèque, entrée libre.

Samedi 19 mars (10h-12h) et dimanche 20 mars (10h30-12h)
 Le peintre sera présent afin d'échanger autour de son exposition.
 PEINTURE - DESSIN de Jean-Luc BUIS du 8 mars au 30 avril



CLAIRE, AU BONHEUR DE LA COM' ET DE LA CULTURE

Après 12 années au sein de la commune, Claire Dréan, chargée de la communication écrite et de la programmation culturelle, a décidé de placer entre parenthèse ses fonctions d'agent territorial pour se consacrer à plein temps à un projet tout personnel.

Bon nombre de services communaux ont bénéficié de son expertise et de ses connaissances (l'Espace jeunes, la bibliothèque, le temps méridien...) avant que Claire recentre ses compétences sur la communication et la culture.

Actrice de la modernisation des outils de la communication locale depuis 2003, Claire est devenue la cheville ouvrière de toutes les publications communales placées sous la responsabilité des adjoints à la communication (la lettre bimestrielle, le magazine, le guide pratique, le guide de la programmation culturelle, la plaquette touristique...).



Accompagnatrice du projet culturel communal, elle a, au fil des années, construit une programmation principalement basée sur les spectacles vivants et les expositions. Sa persévérance et sa motivation font de la salle de l'Agora un lieu culturel reconnu en Cornouaille. Ses programmations éclectiques, concoctées avec les adjoints à la culture, sont aujourd'hui des moments de partage et de bonheur collectifs très attendus sur la commune. Les nombreux succès populaires rencontrés lors des trois dernières saisons culturelles sont les plus beaux hommages qui puissent lui être rendus au moment de son départ. Gageons que son projet personnel saura combler toutes ses attentes. Nous lui souhaitons en tout cas le meilleur pour l'avenir et lui présentons toute notre reconnaissance pour le travail accompli au service de Saint-Evarzec.

COLLECTE DE SANG



Samedi 19 mars

L'Établissement Français du Sang et l'Amicale de Saint-Évarzec organisent une collecte de sang, de 8 h 30 à 12 h 30, à la Maison Communale.

Venez en famille, entre amis et collègues faire ce geste généreux qui permet de soigner malades et blessés et d'effectuer des interventions chirurgicales en toute sécurité. Chaque jour, 600 dons sont nécessaires en Bretagne. Une collation est servie par les bénévoles après le don.

ATELIER DE GÉNÉALOGIE

Samedi 19 mars, à la Médiathèque, proposé par Corinne Mazo, membre de l'association « Lire à Saint-Evarzec ». Vous souhaitez connaître vos origines, savoir qui étaient vos ancêtres, cet atelier peut vous aider...



Accès libre et gratuit toute la journée (10h-12h, 14h-17h)
 Public : débutants et amateurs.
 Renseignements : 02 98 56 71 53

LA 32^{ÈME} ÉDITION DES "FOULÉES DE ST-É" AURA LIEU LE SAMEDI 23 AVRIL 2016, JOUR DE LA FÊTE COMMUNALE

Des courses pour les enfants

A **14h30** : départ des plus petits nés en 2009 et 2010 (250 m). Les épreuves des jeunes s'échelonnent ensuite tous les quarts d'heure pour finir avec les minimes.

Les inscriptions seront organisées près du lieu de départ (près de Ty Ker Coz).

Les départs seront donnés face à la fête foraine. Récompenses et médailles à tous les participants.

Inscriptions gratuites sur place à partir de 14h00 avec autorisation parentale obligatoire (disponible sur le site).



Randonnée de 11 km

Grâce aux propriétaires concernés, les Foulées Varzécoises peuvent vous proposer un circuit bucolique sur les chemins varzécois, en sous-bois, derrière les talus... pour découvrir des endroits inconnus de la commune. Ravitaillement prévu durant la marche puis à l'arrivée. Inscription : 3€/personne (homme ou femme).

Les Foulées de St-É (5^{ème} étape du Challenge PEN AR BED)

Le parcours des Foulées de St-É empruntera le Centre Bourg puis s'échappera sur le chemin du Dourmeur.

Les concurrents auront à effectuer 3 boucles (1 petite puis 2 grandes) totalisant 10 km.

Départ de la course à la Halle des Sports à 17h00.

PRATIQUE :

Inscription (course courte ou longue) : 7€

Récompense à tous les participants lors du retrait du dossard.

Tirage au sort (dossards coureurs), après la remise des prix (présence indispensable).

Les inscriptions se font sur le site de yanoo.net ou par téléphone au 06 89 85 81 92

(toutes les infos sont accessibles sur www.foulees-varzecoises.fr)

LE CHALLENGE DU NOMBRE

Challenge sportif et populaire : nous récompenserons l'équipe la mieux représentée (en nombre) sur la course.

La récompense : le poids en vin du coureur (ou coureuse) le mieux classé de l'équipe. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Les équipes : elles sont constituées de coureurs ou coureuses qui auront mentionné le nom de leur équipe au moment de l'inscription (via internet ou sur place) ou au moment de retirer leur dossard.

Sont considérées comme « équipes » : les clubs ou associations déjà existantes de course à pied, les entreprises, commerces-bar-café et autres groupes constitués pour la course (la mention d'équipe doit être précisée lors du retrait du dossard).

Un apéritif sera offert à l'issue du tirage au sort (sur dossards des coureurs présents).

GRAND TROC ET PUCES DIMANCHE 10 AVRIL

Avant Scène organise son deuxième Troc & Puce à la **Halle des sports de Saint-Evarzec**.

A partir de 9h jusqu'à 18h - Entrée 1€ - Gratuit pour les moins de 12 ans. Buvette et petite restauration sur place.

Renseignements et Inscription au 06 88 51 27 61

7^{ÈME} ÉDITION DES TALENTS CACHÉS

La commune organise la traditionnelle exposition des talents cachés pour une septième édition prévue du 2 au 20 mai prochain.

Membre d'une association ou tout simplement passionné, vous réalisez des créations dans le domaine du dessin, de la peinture, de la gravure, de la sculpture, des travaux manuels ou encore des arts décoratifs, venez nous faire découvrir et partager votre talent. Pendant toute la durée de l'exposition, la salle du conseil de la Mairie sera décorée par vos soins !

Afin qu'un maximum de personnes puisse y prendre part, deux travaux par participant seront retenus. Après inscription, les réalisations seront à déposer à la Mairie avant le vendredi 22 Avril.



Renseignements et inscriptions auprès d'Emilie Colin : 02 98 56 72 82
emilie.colin@saint-evarzec.bzh

PRINTEMPS CLIC CLAP 2016 EXPOSITION PHOTOS

Informations pratiques :

Horaires de l'exposition :

De 10h00 à 18h00. Samedi 30 avril et Dimanche 1^{er} mai.

Lieu : Maison Communale.

Entrée gratuite



Comme chaque année depuis 9 ans, le Groupe Images de l'association Clic-Clap propose une grande exposition collective de ses membres à la Maison Communale de St Evarzec, et invite pour l'occasion des Photographes extérieurs (Clubs Photos et Photographes indépendants) ainsi qu'un invité d'honneur, choisi pour la qualité de ses travaux.

Cette année vous pourrez aller à la rencontre d'une centaine d'artistes photographes aux univers photographiques divers, qui vous accueilleront et vous accompagneront tout au long d'une exposition, riche de près de 300 photos.

Ce rendez-vous est l'aboutissement d'un an de travail pour les photographes de Clic Clap, cette exposition est aussi le témoignage d'un collectif dynamique et enthousiaste qui, depuis près de 10 ans, contribue à la vie culturelle du Pays Fouesnantais.

Cette édition 2016, accueillera comme invité d'honneur Breizhscapes, collectif de 6 photographes professionnels.

A travers cette manifestation culturelle, dont l'entrée est gratuite, les visiteurs pourront apprécier le talent des photographes et seront invités à exprimer leurs choix afin de décerner les Prix du Public (**Printemps d'Or/ Printemps d'argent/ Printemps de Bronze**).

Le vernissage aura lieu le samedi 30 Avril 2016, à partir de 11h00

Contact et infos : www.clic-clap.fr
Tél : 06 52 55 22 59

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Qu'est-ce que le PLU ? Quels sont ses objectifs ?

C'est le document d'urbanisme qui permet de prévoir l'aménagement de la commune et d'orienter son développement pour les années à venir. Il exprime le «projet urbain» de la commune. Il assure également la traduction juridique du projet de développement de la commune, règlementant les droits à construire sur le territoire communal.

Ses objectifs:

- Lier la croissance démographique et la maîtrise du foncier en assurant l'équilibre entre le développement urbain et le développement rural,
- Conforter l'attractivité du bourg par des équipements structurants,
- Favoriser le développement économique et agricole,
- Renforcer l'accessibilité du territoire et les déplacements alternatifs,
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et urbain du territoire,
- Etablir les règles d'utilisation du sol et définir des droits en matière de constructions.

Ce document juridique, de portée générale, s'impose à tous, particuliers et administrations. Il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol.

Quel est le contexte de l'élaboration ?

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune de Saint-Évarzec a été approuvé en 1987. Ce document a fait l'objet de plusieurs modifications et d'une procédure de révision générale en 2001.

La loi Solidarité et Renouveau Urbain du 13 décembre 2000 dispose que les POS doivent être remplacés par des PLU. Il convient dans ce cadre de définir un nouveau projet de développement et d'aménagement pour la commune. Il concerne de nombreux enjeux, notamment sociaux, économiques et environnementaux qui dépassent largement les enjeux de développement de l'espace urbain et naturel précédemment dévolus aux POS.

Cette transformation permet d'intégrer l'ensemble des dispositions législatives en vigueur et notamment la prise en compte, des lois portant engagement national pour l'environnement, dites «Grenelle 1 et 2» et la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué (ALUR).

Il s'agit également d'assurer une conformité avec l'ensemble des documents existants et à venir en la matière et notamment : le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Odé (SCOT), le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), et le Programme Local de l'Habitat (PLH).

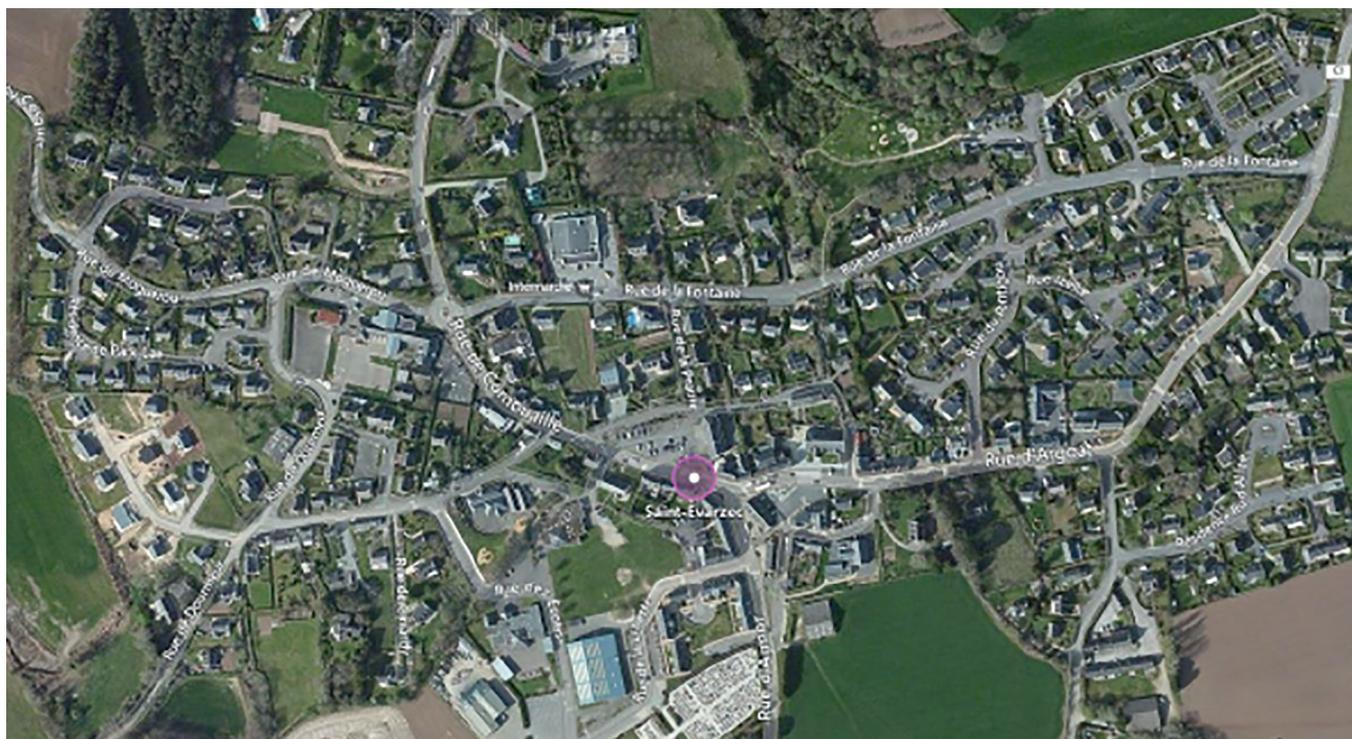
Quelle est la procédure ?

La conduite du projet de PLU s'inscrit dans une procédure juridique comprenant des étapes obligatoires :

- Le Diagnostic et l'état des lieux,
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD),
- Le débat en Conseil Municipal sur le PADD,
- L'élaboration du document réglementaire (règlement graphique et écrit, les orientations d'aménagement et de programmation),
- La concertation avec les habitants pour l'intérêt général de la commune, le bilan de la concertation et l'arrêt du projet,
- L'avis de l'Etat et des Personnes Publiques Associées,
- L'enquête publique (avis des habitants pour l'intérêt général et leurs intérêts particuliers),
- Les modifications éventuelles du projet,
- L'approbation par le Conseil Municipal.

Afin d'associer les habitants, les associations locales ainsi que toutes les autres personnes concernées, une démarche de concertation sera engagée dans la presse, la lettre d'information communale et sur le site Internet de la commune, par une exposition en Mairie, la mise à disposition d'un registre pour recueillir les observations du public, des réunions publiques.

Le POS en cours reste valable jusqu'à l'approbation du PLU. Des terrains actuellement constructibles au POS (notamment en secteur diffus) pourraient ne plus l'être dans le PLU. Les propriétaires concernés ont donc tout intérêt à s'en inquiéter rapidement.



GUILLAUME LE BOULANGER, TOUT JUSTE 16 ANS, CHAMPION DE BRETAGNE EN BOXE ANGLAISE

En seulement 2 ans ½, il passe du statut de débutant à celui de champion.

Guillaume comment as-tu commencé la Boxe ?

Un ami m'a expliqué la boxe et m'a convaincu de commencer. Je suis allé au forum des associations d'Ergué Gabéric, juste pour voir. J'ai tout de suite été motivé et j'ai donc signé. J'avais 13 ans ½. J'ai commencé par la boxe éducative. On m'a appris le respect de l'adversaire. On appelle ça des assauts. C'est comme un combat mais on ne peut pas frapper, il faut juste se toucher. J'ai perdu tous mes combats... J'étais trop puissant et je prenais des pénalités. Je suis passé chez les amateurs deux ans plus tard. Je me suis fait surprendre au premier combat que j'ai perdu. Je voulais tellement gagner que je n'ai rien lâché à l'entraînement. Ça a fini par payer. J'ai remporté les cinq combats suivants.

Quel est ton programme d'entraînement ?

Je m'entraîne trois fois par semaine au « Ergué Boxing Club ». Je fais le plus possible de footing afin d'améliorer mon cardio. La boxe, c'est très compliqué. On apprend tout le temps. Il faut être mobile, très précis et rapide. Je veux toujours améliorer mon physique et ma technique pour gagner toujours plus de combats et aller le plus haut possible. A l'école, je suis en 1^{ère} S. Je dois être concentré, alors la boxe me permet de m'extérioriser, je me défoule et je ne lâche rien.

Quels sont tes derniers résultats ?

Le 6 décembre dernier, je suis devenu champion de Bretagne et j'ai enchaîné avec les championnats de France. J'ai été demi-finaliste de pré-nationale. Il ne m'a manqué qu'un point pour être en finale.



Mon prochain objectif est d'arriver en finale des Championnats de France, après on verra.

Guillaume a remporté le 30 janvier un nouveau combat à Pleurtuit (Ille-et-Vilaine). De bon augure pour la suite.

Le club d'Ergué-Gabéric accueille les jeunes à partir de 7 ans (filles ou garçons). Il y a une section handiboxe.

Contact : Ludovic Guérin : 06 99 03 00 56

CIRCULATION - PASSAGES À NIVEAU : DES RÈGLES À RESPECTER !

Notre commune est traversée au nord par la voie ferrée.

Le franchissement de celle-ci constitue un risque majeur qu'il convient de souligner. En effet, ce sont quelques 1000 véhicules par jour qui empruntent cet axe ; essentiellement des véhicules légers et aussi des véhicules agricoles. La traversée de la voie peut donc s'avérer dangereuse si les règles de sécurité ne sont pas scrupuleusement respectées. **Les accidents sont majoritairement la conséquence d'infractions au Code de la Route** et du fait surtout de la routine liée aux passages réguliers de ses usagers. Pour ne pas en arriver là, voici quelques règles à respecter :



SUR LES RAILS LE DANGER EST PLUS RAPIDE QUE VOUS

Vous approchez d'un passage à niveau ?

- **Ralentissez**, la présence d'un passage à niveau est systématiquement annoncée par des panneaux de signalisation routière ;
- **Arrêtez-vous devant le feu dès qu'il clignote au rouge ;**
- **Vous ne traversez la voie ferrée que si vous êtes certain de pouvoir vous dégager rapidement** du passage à niveau, en particulier si la route est encombrée ;
- **Ne vous arrêtez jamais sur la voie ferrée.**

Vous êtes immobilisé sur la voie ferrée ?

- Si une barrière se ferme, ne pas hésiter à la briser avec le véhicule.
- Si vous êtes en panne, évacuez toutes les personnes du véhicule !

Des téléphones spécifiques aux passages à niveau sont installés à proximité de la voie routière, utilisez les pour signaler toute anomalie constatée (barrières bloquées en position fermée, véhicules sur les voies...)

Le respect strict de la signalisation routière aux abords d'un passage à niveau est vital, que l'on soit en voiture, en autocar, en camion, en deux-roues, à pied...

Rappel : la distance d'arrêt d'un train, même en cas d'urgence, est 10 fois supérieure à celle d'une voiture.

REFONTE ÉLECTORALE, COMMISSION DE RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Comme en 2012, l'ensemble des communes va connaître en 2017 une refonte électorale. Il s'agit d'une remise en forme des listes électorales (retrait des noms des personnes radiées ou s'étant inscrites dans une autre commune, renumérotation de chaque électeur, etc.) Cette opération intervient tous les trois à cinq ans.



La Commission administrative de révision des listes électorales, quant à elle, se réunit chaque année pour statuer sur les demandes d'inscription déposées en Mairie du 1^{er} janvier au 31 décembre, sur les demandes de modification d'adresse ou de nom (en cas de mariage ou de divorce par exemple), ainsi que sur les radiations. Elle est ainsi composée du Maire ou de son représentant, d'un délégué de l'administration

désigné par le Préfet, et d'un délégué désigné par le Tribunal de Grande Instance. Tous trois ont les mêmes prérogatives et les décisions sont prises à la majorité. Pour mener à bien son travail de tenue des listes électorales de la commune, la Commission se réunit pendant la période de révision des listes, soit du 1^{er} septembre au 31 décembre de chaque année.

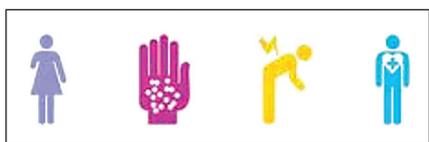
Qui peut s'inscrire ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année, mais elles ne sont validées par la Commission administrative qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (pour tenir compte des délais de publicité et de recours devant le juge). Doivent solliciter leur inscription tous les Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques qui ne sont pas déjà inscrits à Saint-Évarzec et qui y ont leur résidence (les ressortissants des États membres de l'Union européenne pour les élections municipales et européennes).

DROIT DE VOTE ET HANDICAP(S)



En vigueur depuis 2005, l'article L. 62-2 du code électoral explique que « les bureaux et les techniques de vote doivent être accessibles aux personnes handicapées ; quel que soit le type de ce handicap, notamment physique, sensoriel, mental ou psychique. »



Le droit de vote doit donc pouvoir librement s'exercer par toute personne majeure et inscrite sur les listes électorales de la Commune.



A ce titre, des aménagements sont prévus. La personne handicapée peut se faire accompagner d'un électeur de son choix, inscrit dans le même bureau, dès la récupération de l'enveloppe de vote et des bulletins, jusque dans l'isoloir. Elle peut également, en cas d'empêchement certain, demander à ce même accompagnateur de signer la liste d'émargement à sa place. Dans ce cas, une annotation sera faite pour expliquer que l'électeur ne peut signer lui-même.

Le droit de vote est universel.

Comment modifier sa situation ?

Vous avez déménagé tout en restant dans la commune de Saint-Évarzec ? Vous vous êtes marié(e) ? Vous devez alors faire la demande de modification de votre inscription. Vous recevrez ainsi les courriers électoraux des candidats. Seule la personne concernée peut faire la demande de modification. Les services de la Commune ne peuvent en avoir l'initiative.

Comment sont opérées les radiations ?

Les radiations peuvent être opérées d'office soit à la demande de l'Insee, soit à l'initiative de la commune en cas de décès ou de décisions de justice définitives. Les informations sont transmises par l'Insee.

Les radiations peuvent également être opérées après examen de la situation de l'électeur. La Commission administrative est libre du choix des éléments de nature à emporter sa conviction. Il s'agit là des situations de personnes n'habitant plus sur la Commune.

L'ensemble de ces opérations est nécessaire à la bonne tenue des listes électorales, afin que chacun puisse voter sur le bon territoire.

Le saviez-vous : l'article L. 9 du code électoral énonce que « l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. »

LYCÉENS, ÉTUDIANTS, ADULTES EN REPRISE D'ÉTUDES, VENEZ DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE !

Les journées portes ouvertes de l'Université de Bretagne Occidentale auront lieu le 5 mars 2016 à Quimper et Morlaix et le 12 mars 2016 à Brest.



Plus de 150 formations seront présentées dans des domaines variés :

- Lettres et Langues
- Droit-Administration
- Économie-Gestion
- Sciences Humaines et Sociales
- Sciences et Technologies de la Santé
- Sciences et Technologies des Activités Physiques et Sportives
- Sciences de la Mer et du Littoral.

Des services pour vous aider dans votre cursus et votre vie étudiante :

- Bibliothèques, service d'orientation et d'insertion professionnelle, service culturel, sport universitaire, formation continue, associations étudiantes...

Tous les détails du programme en ligne sur www.univ-brest.fr
Vous y trouverez les plans d'accès sur les différents sites.

KÉVIN MARTIN S'ENGAGE AU SERVICE CIVIQUE

Kévin Martin âgé de 19 ans habitant sur la commune de Saint-Evarzec a pris ses fonctions de volontaire dans le cadre d'un service civique depuis le 1^{er} février.



Sa mission principale est de co-animer un atelier d'initiation à l'informatique et à internet pour les retraités de la commune qui voudraient apprendre. Cette mission a également pour objectif de développer un lien intergénérationnel puisque les jeunes aideront à l'apprentissage d'internet. Pour compléter et enrichir l'expérience de Kévin dans le domaine de l'animation, il participera à certaines activités mises en place par les structures enfance-jeunesse (les Temps d'Accueil Périscolaire, l'Accueil de Loisirs) et sera aussi

présent lors des réunions du Comité Consultatif de la Jeunesse. Kévin interviendra aussi au restaurant scolaire sur le tri sélectif et le gaspillage alimentaire. Un emploi du temps riche et varié qui lui apportera une expérience dans plusieurs domaines. Son engagement sera de 6 mois.

MANIFESTATIONS | ABADENNOÛ

MARS

Du 08/03 au 30/04 > Exposition de peinture et dessins de Jean-Luc Buis (Médiathèque)

6 > Soirée Chant choral d'Avant Scène (MC)

12 > Spectacle Jeune public « Dans'A bulle » Cie Syllabe (Agora)

18 > Discussion autour des œuvres d'art du 20^e par Jean-Luc Buis, visite d'exposition et dédicaces du livre (Agora)

19 et 20 > Echange autour de l'exposition de Jean-Luc Buis (Médiathèque)

19 > Collecte de sang (MC) de 8h30 à 12h30

19 > Commémoration du 19 mars 1962 (MC)

19 > Atelier de généalogie, proposé par Corinne Mazo, membre de l'association « Lire à Saint-Evarzec » (Médiathèque)

24, 25 et 26 > exposition « les p'tites bêtes » par le SIVALODET (salle du conseil - présentation aux écoles ; à l'accueil de loisirs et aux ateliers TAP)

AVRIL

Jusqu'au 30/04 > Exposition de peinture et dessins de Jean-Luc Buis (Médiathèque)

10 > Troc et puces Avant-scène (HS)

Du 11 au 16 > Semaine du vélo « spécial Tour du Finistère » :

- mercredi 13, Rando Cyclo, et Vélo cinéma,

- jeudi 14, Conférence vélo,

- vendredi 15, Marché artisanal (Esplanade HdS), Départ Relais VTT, Dîner spectacle : soirée orientale (HS)

- samedi 16, Départ du Tour du Finistère

- exposition « économie d'énergie des gestes qui comptent » (Mairie)

23 > Course communale des Foulées Varzécoises (bourg)

24 > Pardon Saint Primel

Du 29 au 1^{er} mai > Printemps de Clic-Clap (MC)

30 > Tournoi U7/U9 de l'USSE (Créac'h Veil)

MAI

Du 03/05 au 03/07 > Exposition de peinture d'Alain Legoualch (Médiathèque)

- **Du 2 au 20 mai** > Exposition des Talents cachés (Mairie)

MC Maison Communale
HdS Halle des Sports
TKC Ti Ker Coz

ÉMILIE COLIN REMPLACE CLAIRE DRÉAN

Émilie a fait des études de communication, spécialisée dans l'événementiel. Sa passion, le théâtre. On peut dire que ses débuts dans la vie active ressemblent à ce qu'elle a toujours souhaité.

« Je suis très heureuse d'être à Saint-Evarzec. Je suis née à Quimper et mon objectif était de revenir travailler et vivre ici. Je suis fière d'être Bretonne et j'ai un attachement fort à notre département. Je suis curieuse des différentes cultures du monde. J'ai vécu en Irlande, le monde celtique ne m'a jamais quitté ».

On pourrait croire que ce poste est du sur mesure ? « C'est vrai ! Ce poste me correspond parfaitement. Il associe d'une part ma passion pour le théâtre et le milieu culturel et d'autre part mes connaissances dans le domaine de la communication. J'habite une commune du canton, j'ai souvent entendu parler du dynamisme de St-Evarzec. Je me réjouis de pouvoir contribuer à son animation et surtout le faire savoir. J'aimerais pouvoir développer encore plus l'accès à toutes les formes de cultures auprès des habitants mais aussi le faire connaître ».



Nous souhaitons la bienvenue à Émilie.

Son adresse mail : emilie.colin@saint-evarzec.bzh

COMMUNIQUÉ | KEMENNADENN

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1^{er} février au 30 avril 2016, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.



Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Directeur de la publication : André GUILLOU, Maire

Ont participé à la réalisation de ce numéro : André Guillou, Sophie BOYER, Serge QUEMERE, Laëticia Runavot, Cathy de Abreu, David BUREL, Claire DREAN, Emilie COLIN, A.C.S.E, Association des donneurs de sang, Avant Scène, Médiathèque de l'AGORA, les services administratifs, les foulées varzécoises, Clip Clap, association Saint-Evarzec vélo animations.

Conception : Primset | Impression : Prim